



Direction générale
des services

Lunel Viel, le 18/05/2020

Arrêté du président

DGA Aménagement du territoire
Pôle des Routes et des Mobilités
Agence Petite Camargue
90 impasse des Roussels
34400 Lunel viel
Téléphone. : 04.67.67 83 10

Affaire suivie par ASSENAT Cyril
Références CIR-2020-99

Objet : DGA AT – interdiction de circulation – RD 171e1 – Lunel viel, St christol

Le président du Conseil départemental de l'Hérault,

Vu l'article L 3221-4 du code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la route et notamment le livre 4 ;

Vu le code de la voirie routière ;

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, livre 1, 8^{ème} partie : signalisation temporaire approuvée par arrêté interministériel ;

Vu le règlement de voirie départemental ;

Vu l'arrêté de M. le président du conseil départemental de l'Hérault portant délégation de signature ;

Vu la demande de l'entreprise EIFFAGE en date du 18/05/2020, qui va effectuer des travaux de réparation d'un dallot pluvial pour le compte de CD 34 ;

Considérant l'obligation de réglementer la circulation pour la sécurité des usagers et des ouvriers,

Arrête

Article 1:

La circulation de tous les véhicules sur la RD 171e1 du PR 0+000 au PR 2+300 sur les communes de Lunel viel, St christol, du 15/05/2020 au 27/05/2020 de 0h00 à 24h00, sera réglementée conformément aux dispositions suivantes :

- route barrée circulation interdite

Article 2:

La signalisation routière réglementaire sera conforme à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (LIVRE 1-8° partie).

Cette signalisation sera mise en place et entretenue 24/24, 7J/7J par l'agence technique Petite Camargue.


Article 3:

Cet arrêté devra être affiché au droit du chantier par l'entreprise chargée des travaux.

Article 4:

Monsieur le Directeur de l'agence technique départementale Petite Camargue est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation,
Le Directeur d'Agence



Sébastien Bossé

Ampliation
Monsieur le Maire de Lunel viel
M. le(s) maire(s) de st christol
EDSR 34,
CODIS 34,
Frederic.bastid@eiffage.com